

Initiative populaire *Fumée passive et santé*

Pour la protection de toutes et tous contre l'exposition à la fumée de tabac dans les lieux publics intérieurs ou fermés

Communiqué de Presse - Genève, le 1er février 2006

Lettre du 26 janvier 2006 du Professeur Andreas Auer adressée à Me Doris Vaterlaus et réponse de Me Doris Vaterlaus du 31 janvier 2006 : Trop c'est trop !

Mesdames et Messieurs les Représentant/e/s des Médias,

Nous vous faisons parvenir en fichiers insérés la lettre du Professeur Andreas Auer du 26 janvier 2006 adressée à Me Doris Vaterlaus, suite à l'Analyse et commentaire sur la constitutionnalité de l'Initiative Fumée passive et santé qu'elle a rédigé - qui a fait l'objet de la Conférence de Presse du 25 janvier dernier - ainsi que la réponse de Me Doris Vaterlaus à M. Andreas Auer en date du 31 janvier 2006.

Le Comité d'Initiative tient à dénoncer la tentative d'intimidation et les pressions exercées contre Me Doris Vaterlaus par le professeur Auer. Sa réaction inattendue le discrédite dans la mesure où les termes employés par Me Vaterlaus pour qualifier l'attitude de M. Auer sont pleinement justifiés par des faits scientifiquement établis. Remettre en cause la nocivité de la fumée (active et passive) aujourd'hui, c'est comme vouloir persister à prétendre que la terre est plate... En réalité, le Professeur Andreas Auer s'attaque à la liberté d'expression. Il tire à hue et à dia contre tout le monde, mais ne tolère pas que l'on lui dise sa vérité.

Nous vous remercions de votre attention et restons à votre disposition.

Pour le Comité d'Initiative:



Jean Barth



Me Roland Burkhard

Renseignements complémentaires :

<http://www.prevention.ch/auerjti.htm>

<http://www.prevention.ch/sansfume.htm>

Jean-Barth 022 735 03 62

Me Roland Burkhard 079 337 72 53